

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE


SCAN ME



Edition N°1404 du Jeudi 11 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

VISITE D'AHMED ATTAF EN GRÈCE



ALGER ET ATHÈNES RENFORCENT
LEUR CONVERGENCE DIPLOMATIQUE

P. 16

COUPE ARABE FIFA 2025



ALGÉRIE - EMIRATS ARABES UNIS (DEMAIN À 18H30)
LES VERTS DANS
LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Pp. 13, 14 et 15

SANTÉ - MAGAZINE



L'ANGINE CHEZ L'ENFANT
COMPRENDRE, RECONNAÎTRE
ET PRÉVENIR

P. 11

23^e SESSION DE LA HAUTE-COMMISSION
MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE

VERS UN TANDEM
PLUS SOUDÉ

P.16



COMMÉMORATION DU 65^e ANNIVERSAIRE DU 11 DÉCEMBRE 1960

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'HÉRITAGE DES MARTYRS,
BOUSSOLE DE L'ALGÉRIE
D'AUJOURD'HUI

Pp. 2,3

COMMÉMORATION DU 65^e ANNIVERSAIRE DU 11 DÉCEMBRE 1960

LE JOUR OÙ L'ALGÉRIE A REPRIS SON DESTIN EN MAIN

Aujourd'hui, l'Algérie commémore le 65^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960 dans une atmosphère mêlant fierté et amertume face à la perte de centaines de personnes tombées en martyrs dans les villes du pays, lors de ces protestations pacifiques.

Le 11 Décembre 1960, Alger et les grandes villes d'Algérie s'embrasent dans un souffle de colère et d'espoir. Les rues, les ruelles et les places populaires résonnent des cris d'un peuple qui refuse de plier. Les manifestants réclament haut et fort le droit à l'autodétermination et rejettent les manœuvres politiques imposées par la France coloniale. De Clos-Salember (El-Madania) et Belcourt, un élan collectif jaillit, se propageant comme un feu de broussaille vers Kouba, La Casbah, Maison-Carrée (El Harrach), avant de gagner les grandes villes, transformant chaque quartier en scène de défi pacifique et courageux. Les drapeaux et banderoles improvisés flottent au vent, tandis que la voix du peuple algérien s'élève pour dire au monde : nous voulons notre liberté, nous voulons notre souveraineté.

Ces manifestations ne sont pas de simples rassemblements : elles constituent un véritable référendum populaire sur l'indépendance nationale. Sous la direction du Front de libération nationale (FLN) et avec le soutien de l'Organisation provisoire du gouvernement algérien en exil (OPRA), la population envoie un message clair aux autorités françaises : l'Algérie n'acceptera plus de rester sous le joug colonial. La France et ses dirigeants, y compris Charles de Gaulle, dont la politique se voulait un compromis avec l'autonomie limitée, sont contraints de réévaluer leur approche. Les rues brûlantes d'Alger et des villes voisines deviennent alors le théâtre d'un bras de fer silencieux mais impitacable, qui finira par forcer l'occupant à s'asseoir à la table des négociations et reconnaître le



droit du peuple algérien à recouvrir sa souveraineté. L'unité nationale se manifeste avec une intensité dramatique. La révolution dépasse les montagnes pour

Ces manifestations ne sont pas de simples rassemblements : elles constituent un véritable référendum populaire sur l'indépendance nationale.

atteindre chaque ville, ébranlant les institutions militaires et civiles françaises. Les citoyens, hommes et femmes, jeunes et âgés, observent d'un œil attentif le général De Gaulle et les dirigeants français, envoyant un message limpide à la France et au monde entier : nous sommes déterminés, et rien ne nous détournera de notre quête de liberté, quels que soient les sacrifices et les risques.

LE SANG DES « CHOUHADA »

Mais cette manifestation pacifique se transforme rapidement en tragédie. L'armée coloniale répond avec une violence extrême. Les manifestants désarmés sont accueillis par des tirs de fusils, des mitrailleuses, des chars et des canons. Les rues se transforment en scènes de chaos, mêlant cris, panique et effroi. Plus de 300 Algériens meurent sous les balles, tombant dans l'histoire comme les « chouhada », tandis que

l'État français ne reconnaît officiellement que 112 victimes.

La répression ne s'arrête pas là. Les raids nocturnes enlèvent des familles entières,

les enterrements des martyrs sont attaqués, et des milliers d'Algériens sont arrêtés arbitrairement. Chaque acte de violence renforce la détermination du peuple. Chaque cri, chaque larme devient un symbole de résistance.

La terre d'Alger et des

villes algériennes retiennent du courage et de la fierté d'un peuple qui refuse de céder, malgré la mort et la terreur.

Ces événements du 11 Décembre 1960 ne sont pas seulement des manifestations. Ce sont les pierres angulaires d'une nation qui renait, la preuve que l'unité, le courage et la détermination peuvent faire vaciller un empire. L'histoire retiendra ces jours comme le moment où le peuple algérien, uni et résolu, a proclamé au monde entier qu'il était prêt à tout pour sa liberté et sa souveraineté.

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Lors d'un séminaire organisé à Tunis, Ferhat Abbas, chef du gouvernement provisoire de la République algérienne à ce moment-là, a souligné d'un ton confiant, ferme et énergique que « le peuple algérien

affirme son attachement à l'indépendance nationale et à son gouvernement. » Cette exhortation a contrecarré la politique coloniale et a mis au jour les crimes commis contre des civils non armés.

Ces manifestations populaires ont une fois de plus révélé au monde la réalité criminelle et brutale du colonialisme français. Elles ont également démontré l'unité, la cohésion et la mobilisation du peuple algérien autour des principes du Front de libération nationale, brisant ainsi le moral de De Gaulle et ses ambitions coloniales.

De plus, ces événements ont

Ces manifestations populaires ont une fois de plus révélé au monde la réalité criminelle et brutale du colonialisme français... Elles ont convaincu les Nations-Unies d'inscrire la question algérienne à leur ordre du jour...

convaincu les Nations-Unies d'inscrire la question algérienne à leur ordre du jour, la Commission politique de l'Assemblée générale votant en faveur de la cause algérienne et rejetant les justifications françaises destinées à tromper l'opinion publique internationale. Cela a également prouvé au général De Gaulle et au monde entier que la révolution algérienne est une révolution populaire qui rejette tout

compromis, y compris le projet de De Gaulle : « L'Algérie est algérienne », ce qui l'a contraint à reprendre les négociations avec le Front de libération nationale, le représentant légitime et unique du peuple algérien.

LE MOMENT DE VÉRITÉ DEVANT LE MONDE...

Suite à cela, la 15^e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté une résolution, le 19 décembre de la même année. Elle a ainsi affirmé le droit du peuple algérien à l'autodétermination. Cette résolution a également permis une reconnaissance internationale accrue de la Glorieuse révolution algérienne. Elle a conduit De Gaulle à prendre conscience de l'échec de sa politique d'exclusion et de répression. Les illusions s'effondrent, le moral de De Gaulle et de la France fut anéanti, et les rêves coloniaux s'évaporent. Le pays occupé s'enfonce dans un tunnel de conflits internes et fut soumis à un isolement international sous la pression des peuples éprius de liberté. Désormais, le monde entier acquiert la certitude que le Front de libération nationale était le représentant légitime et unique du peuple algérien.

Après que la France eut fait étalage de sa puissance, la force du peuple algérien contraignit le général Charles de Gaulle à entamer des

négociations avec le Front de libération nationale,

comme dernier recours, pour éviter l'effondrement total du pays. Ces événements contribuèrent ainsi à donner une impulsion décisive aux négociations finales qui aboutirent à l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962. Le soulèvement du peuple algérien fut un séisme qui a transcendié les

frontières nationales, ressentie dans le monde entier. Les cris des Algériens, leur douleur et leur sang ont forgé la charte de la révolution. Ils ont convaincu le monde entier que l'indépendance du pays était inévitable et que la liberté s'obtiendrait au prix de nos vies, de nos enfants et de tous nos biens. L'Algérie ne vivra pas dans l'humiliation ; nous sommes nés libres, et nous vivrons et mourrons libres.

Abir Menasria

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 0210001713002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45
E-mail : agence.regle@anep.com.dz
programmation.regle@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algér
SIA (Centre)

COMMÉMORATION DU 65^e ANNIVERSAIRE DU 11 DÉCEMBRE 1960

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

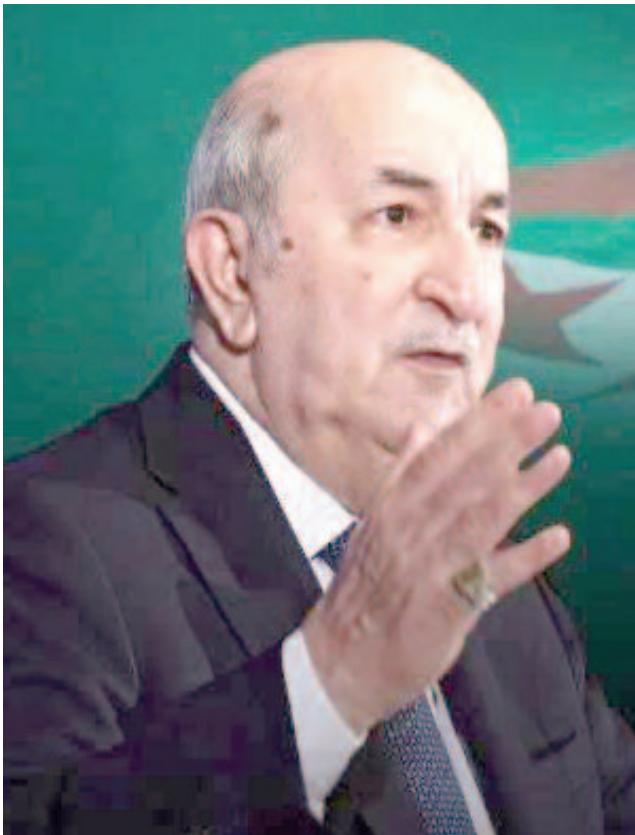
L'HÉRITAGE DES MARTYRS, BOUSSOLE DE L'ALGÉRIE D'AUJOURD'HUI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a précisé, mercredi, un message à l'occasion du soixante-cinquième (65e) anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, dont voici la traduction APS : "Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux, Que la prière et la paix soient sur le plus noble des Messagers.

Chères citoyens. Révolution, pleinement et sans compromis. Les foules immenses .. les voix retenues .. les drapeaux brandis tout haut, et les youyous perçants lors de ces manifestations, furent en ces moments historiques une célébration éloquente du lien solide avec des hommes et des femmes qui s'étaient élancés, depuis l'aube du 1er novembre, vers les affres de la guerre de libération, volontaires au sacrifice et au don de soi dans les villes, les villages et les hameaux, pour que vive l'Algérie.

Ces moments de la marche de la Révolution furent la confirmation éclatante de la célèbre phrase du Chahid emblématique Larbi Ben M'hidi : « Jetez la Révolution dans la rue et le peuple s'en emparera », et marquèrent un tournant décisif pour le maintien de l'écho international d'une Révolution qui a pris le temps à témoins de cet élan populaire, porteur de principes suprêmes et d'objectifs nobles.

Alors que nous accordons à ces principes et objectifs la place qui a siégé à leur grandeur, en fidélité au message éternel et en hommage aux jambes du chahid symbole Didouche Mourad "Si nous venons à mourir, défendez nos mémoires", nous affirmons



notre fierté envers l'authenticité de notre glorieux héritage révolutionnaire, présent dans la conscience de chaque Algérienne et chaque Algérien, source d'unité et de force pour notre peuple et sa référence fédératrice. Un héritage qui permet au vaillant peuple algérien, dans cette conjoncture régionale et internationale, de discerner les rouages des guerres d'intérêts intelligents et ciblés, un héritage d'où jaillit une

conscience nationale capable de déceler les dessous de la propagande mercenaire, sous toutes ses formes, ainsi que les velléités de ceux qui s'y laissent entraîner pour tenter de porter atteinte à l'Etat et tirer à ses intérêts. Un qui est né des profondeurs d'une histoire ancestrale, uni et fusionné, en permanence, dans une identité algérienne enracinée dans la terre, accueillant la diversité, et uni dans sa

croyance, un peuple qui s'est soudé dans un front national durant les années de la sanglante tragédie et dans toutes les épreuves difficiles. Ce est aujourd'hui plus déterminé que jamais à diriger la marche du présent avec vigilance, face aux tentes du pays et l'affirmation de son rôle actif et sa place reconnue à l'étranger.

Alors que je m'incline avec vous, en ce 65e anniversaire des manifestations du 11 décembre, avec déférence en hommage aux sacrifices du vaillant peuple algérien, je tiens à rappeler que cet anniversaire et d'autres glorieuses haltes historiques sont matière à la réflexion sur les enseignements tirés des étapes d'édification de l'Etat national indépendant, tant par ses victoires que par les difficultés qu'il a connues dans des circonstances et des périodes particulières, pour qu'elles soient un point de départ et une motivation pour une appréciation juste de l'ampleur des efforts attendus de tous, à tous les niveaux et postes, afin de parachever le renforcement des indicateurs socioéconomiques que le peuple algérien a pu réaliser depuis qu'il nous a investi de sa confiance et de s'adapter à un rythme plus rapide et plus performant, pour rejoindre la marche des Etats ambitieux et influents... Et nous allons, inéluctablement, atteindre cet objectif dans un avenir proche, par fidélité au serment des chouhada, en nous recueillant sur leurs âmes pures et en adressant à leurs compagnons, moudjahidate et moudjahidine, en cette occasion, nos salutations chaleureuses et notre profonde considération. Vive l'Algérie, Gloire et éternité à nos valeureux martyrs".

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE PRÉSIDENT DU PARTI EL FADJR EL DJADID

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du parti El Fadjr El Djadid, M. Tahar Benbaibeche. L'audience, qui entre dans le cadre des rencontres avec les chefs des partis politiques, s'est déroulée

en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mustapha Saïd.



SALON "AGREXPORT AFRICA" L'ALGÉRIE MISE SUR SES PRODUITS BIOSOURCÉS POUR SÉDUIRE À L'INTERNATIONAL

Le complexe culturel Ahmed-Bey « Zenith » accueille, depuis lundi dernier, le Salon national de production et d'exportation des produits alimentaires et agricoles « Agrexport Africa ». Avec la participation de 44 exposants issus de différentes wilayas, l'événement se positionne comme une vitrine majeure du potentiel national, visant à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés africains et à dynamiser l'économie hors hydrocarbures.

S'exprimant en marge de l'inauguration, supervisée par le wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, le commissaire du salon, Abdelhakim El Almi, a souligné les objectifs stratégiques de la manifestation. Il a précisé que l'événement vise prioritairement à « promouvoir les produits nationaux et à renforcer leurs opportunités d'exportation vers les marchés africains et internationaux ». M. El Almi a également mis en avant le succès des entreprises locales en matière d'autosuffisance, un atout majeur qui facilite désormais l'introduction d'une large gamme de produits algériens sur le continent. Parmi les articles ciblés, il a cité le lait, les biscuits, la semoule, la farine, les fruits et légumes, le miel, les dattes et même des spécialités traditionnelles comme la « Jawzia constantinoise ».

LES PRODUITS BIOSOURCÉS ATTIRENT LES CONVOITISES

Dans une déclaration aux médias algériens, Abdelhakim El Almi a mis



l'accent sur un produit phare ayant particulièrement retenu l'attention des professionnels et des délégations étrangères : les jus de fruits naturels, « produits 100 % à partir de fruits locaux sans aucun additif industriel ». Pour lui, ces jus constituent un « modèle exemplaire de la capacité des produits algériens d'accéder aux marchés internationaux avec une qualité compétitive ».

Outre les produits alimentaires, M. El Almi a également souligné l'intérêt croissant pour les détergents écologiques et les savons naturels fabriqués à partir d'huiles et de végétaux locaux. Cette tendance, selon lui, « reflète un intérêt mondial croissant pour les produits sains et respectueux de l'environnement », ouvrant « de larges perspectives pour les exportateurs algériens » sur le marché international des produits écoresponsables.

Les fruits et légumes algériens ont également suscité un vif intérêt, notamment les pommes et les dattes, très demandées par les partenaires étrangers en raison de leur qualité et de leur disponibilité régulière.

Selon M. El Almi, les produits alimentaires transformés tels que les pâtes, biscuits et confiseries traditionnelles enregistrent eux aussi une forte popularité grâce à leur saveur authentique et l'utilisation d'ingrédients naturels. Ces produits « détiennent une valeur culturelle et économique majeure », faisant d'eux un segment particulièrement prometteur en Afrique.

LES PRODUITS ALGÉRIENS À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS AFRICAINS

Pour sa part, M. Faouzi Sahraoui, délégué régional du Conseil renouveau économique algérien (CREA), a rappelé le rôle clé de son organisation, qu'il décrit comme un « pont stratégique » facilitant les échanges et les connexions entre les entreprises algériennes, qu'elles soient établies ou émergentes, et les marchés africains.

M. Sahraoui a insisté sur la transformation qualitative de l'offre nationale. Selon lui, les produits algériens se distinguent désormais par leur « haute qualité et leur compétitivité », ce qui confère au

pays un potentiel d'exportation considérable vers le continent africain.

Plusieurs producteurs algériens présents sur place ont confirmé cette dynamique, indiquant que leurs huiles alimentaires, herbes, pommes, céréales et légumes secs sont de plus en plus sollicités par les marchés africains, profitant de l'autosuffisance nationale et de l'appui de l'État.

Les organisateurs affirment que ce salon constitue une plateforme unique permettant d'initier des partenariats solides entre exposants, investisseurs et partenaires internationaux, et de concrétiser de nouvelles opportunités d'affaires.

Organisé par Aurora INC, le CREA, l'Association des exportateurs algériens et la Chambre du commerce et d'industrie Rhumel de Constantine, l'événement met également en avant l'innovation et la jeunesse, grâce à la participation de start-up de trois universités de Constantine et de représentants du corps diplomatique.

Le programme de ces trois journées inclut des conférences et ateliers spécialisés, notamment sur les transactions bancaires pour les entreprises exportatrices, afin de renforcer les capacités des acteurs économiques nationaux.

Au-delà des perspectives commerciales, le Salon « Agrexport Africa » de Constantine s'impose comme une plateforme stratégique de formation, d'échanges et de montée en compétences. Il se positionne non seulement comme une vitrine du potentiel national, mais aussi comme un levier majeur pour renforcer durablement les capacités d'exportation de l'Algérie et affirmer sa place sur l'échiquier économique africain et international.

Omar Lazela

RENCONTRE ENTRE LE MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR ET LES ASSOCIATIONS

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, mardi dernier, au siège du ministère, une réunion de coordination avec les présidents et représentants de plusieurs associations et organisations de protection des consommateurs, en présence des cadres centraux du secteur, indique un communiqué du ministère.

Ont participé à la rencontre, les présidents et représentants de l'association nationale pour la protection des consommateurs "El Aman", de la Fédération algérienne des consommateurs, de l'Association nationale d'orientation et de protection du consommateur dans le commerce électronique (ANOPCCE), ainsi que de l'organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE).

La réunion a été consacrée à l'écoute des



préoccupations, observations et propositions pratiques présentées par ces associations, a précisé la même source.

A cet égard, la ministre a salué le rôle de ces associations et organisations dans la

sensibilisation et l'accompagnement du consommateur, ainsi que leur contribution à l'amélioration de la qualité des services fournis, selon la même source.

Elle a fait état, à cette occasion, de l'adoption d'une approche participative fondée sur le dialogue et l'action commune, soulignant que le secteur reste ouvert aux différentes initiatives visant à soutenir le consommateur et à renforcer la synergie entre les intervenants du marché.

La ministre a, en outre, mis en avant les efforts de sensibilisation qui constituent un pilier essentiel pour la protection du consommateur et l'amélioration de la qualité des transactions, précisant que ces initiatives visent à permettre aux citoyens de mieux connaître leurs droits et devoirs et d'agir de manière consciente afin d'adopter une consommation responsable.

R.N

UGTA

AMAR TAKDJOUT APPELLE À UN ENGAGEMENT ACCRU DES TRAVAILLEURS POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

En déplacement mardi dernier à Ghriss, dans la wilaya de Mascara, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a exhorté les travailleurs à s'impliquer pleinement dans la dynamique nationale visant à bâtir un développement économique durable. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une rencontre regroupant les cadres des sections syndicales de la wilaya, consacrée au renforcement du dialogue social et à la valorisation du rôle du travail dans l'économie nationale.

Dans son intervention, M. Takdjout a mis en avant l'importance du travail comme moteur central de la croissance, appelant les travailleurs à contribuer activement à l'édification d'un modèle économique solide et équitable. Il a rappelé la détermination de l'UGTA à poursuivre



ses efforts de sensibilisation en faveur d'un dialogue continu entre employeurs et salariés, estimant que la communication demeure un facteur décisif pour instaurer un climat de confiance et améliorer le rendement des entreprises. Revenant sur les mesures socio-économiques récemment décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du

dernier Conseil des ministres, le secrétaire général de l'UGTA a affirmé qu'elles représentent « une réalisation nationale qui renforce la stabilité sociale et stimule la dynamique économique du pays ». Parmi ces décisions, il a notamment salué la revalorisation du salaire national minimum garanti, porté de 20 000 à 24 000 DA à partir de janvier 2026, une mesure qu'il a décrite

comme « un acquis social » majeur pour les travailleurs des secteurs public et privé. Selon lui, cette nouvelle revalorisation s'inscrit dans la continuité d'une série de décisions antérieures « qui devraient contribuer fortement à renforcer le front intérieur, consolider la confiance entre responsables et travailleurs et répondre aux sceptiques ». M. Takdjout a enfin souligné que l'ensemble des mesures adoptées par les pouvoirs publics sont « courageuses, responsables et positives », reflétant la volonté de l'État d'améliorer les conditions de vie des travailleurs et de confirmer, une fois de plus, « la fidélité du président de la République à ses engagements envers les travailleurs et les citoyens ». Cela rappelle que la réussite économique du pays repose autant sur les réformes engagées par l'État que sur l'implication des travailleurs eux-mêmes. Entre revalorisations sociales, consolidation du dialogue et vision de long terme, l'UGTA entend jouer un rôle central dans la construction d'une économie plus stable, plus juste et résolument tournée vers l'avenir.

G.S.E.

SAIDAL

EXAMEN DES MODALITÉS DE LANCEMENT D'UNE USINE À MASCATE

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a examiné samedi dernier à Mascate les modalités de lancement d'une usine du groupe Saidal au Sultanat d'Oman. Cette rencontre avec le ministre omanais de la Santé, Hilal bin Ali Al-Sabti, s'inscrit dans la continuité des efforts algéro-omanais pour renforcer la coopération industrielle, selon un communiqué du ministère.

La future usine sera dédiée à la fabrication de médicaments sous formes solides et liquides, afin de répondre aux besoins croissants du marché omanais et de plusieurs pays voisins. Ce projet répond aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, qui encouragent l'intensification du partenariat entre les deux pays.

Lors de la réunion tenue au siège du ministère omanais de la Santé, les deux parties ont également abordé d'autres dossiers liés au secteur pharmaceutique. Parmi eux, la reconnaissance mutuelle de l'enregistrement des médicaments entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son équivalent omanais. Une avancée qui devrait faciliter la circulation des produits et augmenter la valeur des échanges commerciaux entre Alger et Mascate.

Pour rappel, Ouacim Koudri a effectué une visite de travail à Oman du 7 au 9 décembre, consacrée au développement de la coopération bilatérale dans l'industrie pharmaceutique.

Si ce projet aboutit comme prévu, l'usine Saidal d'Oman pourrait devenir l'un des nouveaux relais de l'industrie algérienne à l'international, confirmant la volonté des deux pays de bâtir un partenariat durable et ambitieux.

Cheklat Meriem

E-COMMERCE INTERNATIONAL LA BDL LANCE LE PAIEMENT EN LIGNE VERS L'ALGÉRIE VIA MASTERCARD

La Banque de développement local (BDL) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'un service de paiement électronique depuis l'étranger vers l'Algérie via les cartes internationales Mastercard, "une première du genre" sur la place financière nationale. Cela intervient après lancement du même service par cette banque publique, via le réseau Visa en mai dernier. Une démarche qui devrait soutenir l'entrée de devises en Algérie. Ainsi, les entreprises algériennes pourront désormais commercialiser leurs produits et services à l'étranger au moyen d'une plateforme électronique "sécurisée et conforme aux normes internationales", connectée aux réseaux Visa et Mastercard, précise le communiqué. Cette initiative vise, selon la même source, à renforcer la présence de l'offre algérienne sur les marchés étrangers, qu'il s'agisse de biens ou de services, et à valoriser les capacités de l'industrie nationale dans différents secteurs économiques. L'adhésion à ce service se fait de manière "simple et rapide", ajoute le communiqué, indiquant qu'il est "accessible à l'ensemble des entreprises algériennes souhaitant accepter des paiements internationaux, qu'il s'agisse d'une start-up, d'une petite ou moyenne entreprise, ou d'une grande entreprise, sous réserve du respect des exigences réglementaires en matière d'e-commerce et de conformité financière". A travers le lancement de ce service, la BDL "confirme son rôle de pionnier dans la modernisation des services bancaires, en



tant que première et seule banque à offrir ce type de solution", souligne la banque, rappelant les résultats "positifs" enregistrés via le réseau Visa. Depuis son lancement en mai dernier (avec le réseau Visa), le service de paiement électronique vers l'Algérie via les cartes internationales a connu une progression notable, avec un volume de transactions dépassant 1 million d'euros, provenant de prestations réalisées notamment dans les segments du tourisme, des services téléphoniques et des voyages. Ce niveau d'activité "confirme l'intérêt croissant pour ce type de service et son potentiel à accompagner les entreprises et particuliers dans l'expansion de leurs activités à l'international", ajoute la banque. Avec le lancement de ce service, "la banque réaffirme son engagement à accompagner les entreprises algériennes dans leur transformation numérique et leur ouverture sur les marchés internationaux, en s'appuyant sur la complémentarité des solutions Visa et Mastercard", conclut le communiqué.

LE PROJET DE LOI PRÉSENTÉ DEVANT LA COMMISSION DES TRANSPORTS CODE DE LA ROUTE PLUS STRICT ET MODERNISÉ POUR SÉCURISER LES ROUTES

Le processus de réforme du code de la route franchit une étape décisive. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté mardi dernier le très attendu projet de loi devant les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Cette présentation marque le début de l'examen parlementaire d'un texte qui vise à durcir les sanctions et à moderniser le cadre juridique pour endiguer l'hécatombe routière en Algérie.

Avant de détailler les principales dispositions prévues dans le projet de loi, le ministre Saïd Sayoud a tenu à contextualiser l'importance du texte. Il a indiqué que cette réforme constitue "une étape importante vers le renforcement de la sécurité routière et l'organisation de la circulation". Le ministre a précisé que ce projet de loi vise plusieurs objectifs majeurs : réduire les accidents, renforcer la sensibilisation à la sécurité routière et durcir les sanctions quant aux infractions graves en vue de protéger les vies humaines et les biens. Cette démarche s'inscrit en droite ligne des instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à "renforcer les mesures à même d'éradiquer le phénomène de l'insécurité routière" en Algérie.

Le ministre a également rappelé, chiffres à l'appui, l'urgence de la situation sécuritaire sur les routes algériennes. Le nombre total d'accidents de la circulation au cours des trois dernières années (2022-2024) a atteint le chiffre alarmant de 24 644 accidents, causant 33 513 blessés et malheureusement 3 159 décès. Au-delà du coût humain, ces accidents ont occasionné au Trésor public des pertes financières considérables, s'élevant à "près de 230 milliards d'Algérien qu'en 2022, selon le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF)".

Face à ce constat, le ministre a rappelé que le facteur humain demeure l'une des principales causes des accidents de la circulation. Pour y remédier, le projet de loi a consacré des mesures strictes et dissuasives. Ces dispositions ciblent explicitement les comportements contraires



au code de la route et ce, de la part de l'ensemble des usagers : qu'il s'agisse du conducteur, du passager, ou même du piéton.

RÉVISION DES MODALITÉS D'OBTENTION DU PERMIS

Dans le cadre de la révision des dispositions relatives aux conditions et modalités d'obtention du permis de conduire et du certificat d'aptitude professionnelle, ainsi qu'aux conditions de recrutement des conducteurs professionnels, le texte prévoit le dépôt d'un dossier remplissant des conditions légales exigées auprès des auto-écoles. Ces exigences incluent notamment la présentation d'un certificat médical prouvant l'aptitude physique et mentale de la personne à conduire des véhicules, ainsi que des analyses négatives prouvant de manière irréfutable la non-consommation de stupéfiants, renforçant ainsi les mesures de sécurité en amont.

Le projet de loi propose également des mesures continues pour assurer la compétence des conducteurs. Le texte rend obligatoire le suivi d'une formation théorique ou pratique dans les auto-écoles, dont la durée varie selon la catégorie du permis de conduire sollicité. De plus, pour l'ensemble des conducteurs, il est désormais prévu un assujettissement à un examen médical périodique obligatoire qui inclura systématiquement un dépistage de l'usage de stupéfiants, assurant ainsi une vigilance constante sur l'aptitude à la conduite.

Le dispositif a accordé une importance particulière à la conduite professionnelle, en mettant l'accent sur la formation des chauffeurs et la révision des conditions de leur recrutement pour exercer les activités de transport routier, notamment le transport

collectif de personnes, le transport scolaire, le transport par taxi et le transport de marchandises et de produits dangereux. Afin de renforcer le contrôle de sécurité routière, le projet de loi comporte des dispositions prévoyant d'équiper les agents de contrôle relevant des services de sécurité en moyens technologiques de pointe. Ces équipements incluent des dispositifs permettant le paiement électronique des amendes, des appareils spécialisés pour la détection de la consommation de stupéfiants, ainsi que des dispositifs de contrôle du poids des charges aux points de contrôle de sécurité, modernisant ainsi les méthodes de surveillance et d'application de la loi sur le terrain. Le texte propose également des dispositions prévoyant la mise en place d'agents assermentés chargés du contrôle des véhicules. Pour garantir la rigueur de ces vérifications, il instaure "l'obligation pour tous les contrôleurs techniques des agences de contrôle technique des véhicules, les experts des mines et les experts agréés de prêter serment légal devant le tribunal", conférant ainsi un cadre juridique et une responsabilité accrue à ces professionnels.

DES SANCTIONS PLUS SÉVÈRES

Par ailleurs, le projet de loi renforce considérablement les sanctions en criminalisant la fraude dans le processus de contrôle technique. Le texte prévoit d'engager la responsabilité civile et pénale de toute personne impliquée dans la délivrance de "PV de contrôle technique ou de conformité lorsqu'il est établi qu'un des défauts existant sur le véhicule inspecté n'a pas été mentionné ou qu'ils contiennent des faits matériellement inexacts". Cette mesure vise l'ensemble des acteurs de la chaîne : le contrôleur technique, le

propriétaire de l'agence, l'expert des mines, le responsable d'auto-école, l'inspecteur du permis de conduire et tout complice dont l'implication dans la délivrance frauduleuse du permis serait établie.

La responsabilité est également engagée à l'encontre des auto-écoles et des établissements de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, des organismes chargés des routes et de leur maintenance, des importateurs, des fabricants et des metteurs sur le marché de pièces de rechange contrefaites ou non conformes aux normes requises.

Le texte de loi propose la création d'un "système national des zones à risque", un outil essentiel destiné à collecter et à échanger les données et statistiques relatives aux accidents de la route. Ce système d'information centralisé sera alimenté régulièrement par les services de sécurité.

Sur le plan dissuasif et pénal, le projet de loi apporte une classification rigoureuse des infractions liées au code de la route "selon leur gravité en contraventions et délits". Le texte innove également en introduisant pour la première fois dans la législation routière la notion de crimes, tout en fixant les peines correspondantes à la gravité des actes commis sur la route, marquant ainsi une volonté ferme de durcir le ton face à l'incivisme routier.

Il prévoit également "des dispositions spécifiques relatives aux sanctions complémentaires" qui viennent durcir l'arsenal répressif. Ces mesures incluent des peines sévères comme le retrait systématique, voire l'annulation définitive du permis de conduire, ainsi que la confiscation du véhicule impliqué dans des infractions graves. Le texte de loi oblige en outre le conducteur contrevenant à suivre une formation sur la sécurité routière à ses frais, pendant une durée déterminée par la juridiction compétente. Cette mesure pédagogique et punitive est complétée par la possibilité de procéder à un examen médical afin d'évaluer si le contrevenant dispose des aptitudes physiques et mentales nécessaires à la conduite, conditionnant ainsi son retour sur la route. Au-delà des mesures répressives et techniques, le projet de loi mise également sur la prévention et la sensibilisation sur le long terme. Le texte propose l'institution d'une "Journée nationale de la sécurité routière", dont la date correspondra à celle de la promulgation de la loi. L'ensemble de ces mesures, alliant sanctions, prévention et modernisation des infrastructures, constitue l'arsenal juridique avec lequel le gouvernement entend désormais faire face au fléau de l'insécurité routière.

Omar Lazela

DROITS DE L'HOMME

LE CNDH MET EN AVANT LES PROGRÈS MAJEURS DE L'ALGÉRIE

À l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'Homme, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani, a réaffirmé mardi dernier que l'Algérie a réalisé d'importants progrès dans ce domaine, en s'inspirant des principes de la Déclaration du 1er Novembre 1954.

Lors d'une cérémonie organisée par le CNDH à Alger, M. Zaâlani a salué les efforts déployés par le pays pour promouvoir les droits humains. Il a notamment rappelé le rôle central de la Constitution de 2020, qui a permis une révision des lois et législations afin de renforcer la démocratie et de garantir le respect des droits individuels et collectifs.

Le président du CNDH a également mis en lumière les initiatives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la jeunesse et de la promotion des droits des femmes, ainsi que la consécration du droit des citoyens à l'accès à l'eau et à la nourriture. Selon lui, ces mesures traduisent l'engagement de l'Algérie à protéger la dignité et les libertés fondamentales de tous

ses citoyens.

Dans le même temps, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a souligné dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Arezki Si Hadj Mohand, que la Déclaration universelle des droits de l'Homme demeure « la pierre angulaire » des systèmes juridiques nationaux et internationaux. Le ministre a insisté sur l'engagement de l'Algérie à appliquer ces principes dans le respect de ses spécificités nationales et à garantir une transparence totale dans la mise en œuvre des conventions, à travers des rapports réguliers présentés devant les instances de l'ONU, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes.

Il a également mis en avant les réformes introduites par le Code de procédure pénale, qui consolident les principes de légalité, assurent le respect d'un procès équitable, préservent la dignité humaine et renforcent les mécanismes de lutte contre la criminalité grave et d'autres infractions.

Le recteur de Djamaa El-Djazair, cheikh Mohamed

Mamoune El-Kacimi El-Houceini, a pour sa part affirmé que l'Algérie a franchi des étapes importantes dans l'instauration d'un Etat de droit, plaçant la dignité humaine au cœur des politiques publiques. Il a rappelé le rôle essentiel du CNDH dans la diffusion d'une culture de conscience citoyenne et dans l'équilibre entre droits et devoirs.

Le recteur a souligné trois axes fondamentaux pour la promotion des droits de l'Homme : la sensibilisation à travers l'éducation, les médias et les institutions religieuses, le renforcement du système judiciaire et la protection des catégories vulnérables de la société. La cérémonie s'est conclue par la remise du Prix des droits de l'Homme 2025.

Cette journée a été l'occasion de rappeler que la promotion des droits de l'Homme reste une priorité nationale, portée par les institutions et soutenue par la législation, l'éducation et l'engagement citoyen.

Cheikha Meriem

NOUVEL AN AMAZIGH (2976)

LA CÉLÉBRATION DE YENNAYER AU CENTRE D'UNE RÉUNION

Les préparatifs pour la célébration nationale du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, ainsi que pour la 6^e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes ont été passés en revue mardi dernier à Alger. La réunion s'est tenue au Cercle national de l'armée à Beni Messous, sous la direction du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

Selon M. Assad, cette réunion de coordination élargie s'inscrit dans le cadre des préparatifs visant à garantir le succès de ces événements majeurs, prévus dans la wilaya de Béni Abbès du 10 au 12 janvier prochain.

« L'organisation de ce rendez-vous à dimension nationale a pour objectif d'animer l'esprit de l'identité nationale et de renforcer la cohésion entre les Algériens », a-t-il indiqué.

La rencontre a été consacrée à la présentation du projet de programme de l'événement, à la finalisation des



dispositions organisationnelles et à la coordination des efforts entre les différents partenaires. Une conférence de presse, prévue le 31 décembre, permettra de dévoiler le programme final et officiel des festivités. Béni Abbès, wilaya récemment créée, a été choisie pour accueillir ces activités culturelles sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Un programme riche et diversifié a été conçu afin de refléter la vitalité culturelle et le patrimoine national. Cette année, l'événement sera placé

sous le slogan : « De Béni Abbès... Yennayer brille pour l'Algérie victorieuse ». La célébration comprendra notamment une caravane de participants qui quittera le 9 décembre la gare ferroviaire de l'aéroport « Houari Boumediène » en direction d'Abadla (wilaya de Béchar), avant de rejoindre Béni Abbès par voie terrestre. Selon le secrétaire général du HCA, cette caravane « véhicule des messages forts sur l'unité et l'indivisibilité de l'Algérie, tout en mettant en avant la richesse

culturelle et la diversité linguistique du pays, notamment la langue amazighe dans toutes ses variantes ». Le secrétaire général de la wilaya de Béni Abbès, Slimani Messaoud, présent à cette réunion, a confirmé que toutes les structures locales sont mobilisées pour accueillir les invités et assurer la logistique, ainsi que les équipements nécessaires au bon déroulement de l'événement. La réunion a également permis de présenter le spot promotionnel officiel de Yennayer 2976 et de discuter de l'enrichissement du programme des activités. L'objectif affiché est de valoriser la culture amazighe, de renforcer la transmission du patrimoine et de mettre en lumière les initiatives locales qui participent à la dynamique culturelle nationale. Célébré chaque année, Yennayer constitue un moment fort de la vie culturelle algérienne, réunissant les différentes régions du pays autour de la langue et des traditions amazighes. La 6^e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes permettra quant à elle de récompenser les contributions significatives dans le domaine de la création littéraire et de la promotion de la langue amazighe.

Cheklat Meriem

12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

LA RÉSISTANCE SAHRAOUIE INCARNÉE DANS LE FILM "SALAM"

Le 12^e Festival international du film d'Alger a présenté mardi dernier le long métrage « Salam » de la réalisatrice argentine Agustina Willat Garcia. L'œuvre se distingue par sa mise en lumière de la résistance du peuple sahraoui à travers des images puissantes, dénonçant ainsi toutes les formes de colonialisme.

Projeté en compétition à la salle de cinéma Ibn Zeydoun, ce documentaire de 71 minutes relate la rencontre marquante de jeunes cinéastes sahraouis et uruguayens au sein d'un camp de réfugiés.

Le film suit le parcours d'un groupe de jeunes réalisateurs formés aux techniques de tournage, de son et de montage dans les camps, cherchant à développer leur propre style cinématographique tout en réfléchissant à leur avenir et au conflit qui les a contraints à l'exil.

Le film « Salam », sorti en 2024, rassemble les témoignages et expériences uniques de jeunes cinéastes ambitieux ayant suivi une formation d'initiation à la réalisation audiovisuelle, encadrée par des réalisateurs uruguayens.

Ce long métrage condamne sans détour les exactions du régime autoritaire et, à travers des images d'archives, révèle les atrocités commises par les autorités d'occupation

marocaines. Il met notamment en lumière les violences policières perpétrées contre les manifestants sahraouis. Par ailleurs, le film « Salam » témoigne du soutien et de l'engagement des cinéastes uruguayens envers la cause du peuple sahraoui et la promotion de la paix et de la justice. Ce premier long métrage de la réalisatrice Agustina Willat Garcia a été produit en collaboration entre l'École nationale de cinéma d'Uruguay et une autre école de cinéma située dans un camp de réfugiés sahraouis. Il a bénéficié d'un important soutien institutionnel et de nombreuses subventions pour son développement et sa production. Agustina Willat Garcia est diplômée de l'École nationale de cinéma d'Uruguay en 2010. Elle se spécialise dans les questions humanitaires et sociales, et plus particulièrement dans la situation des réfugiés. Le 12e Festival international du film s'est achevé mercredi dernier avec la projection de près de 100 films provenant de 28 pays, dont Cuba, invité d'honneur.

La compétition officielle présentait une cinquantaine de films, répartis en trois sections (longs métrages, courts métrages et documentaires), auxquels s'ajoutaient 51 films projetés hors compétition.

Abir Menasria





www.alger16.dz
Alger16 quotidien



Duel ENTRE EFFICACITÉ ET SPORTIVITÉ



Dans le segment très compétitif des compactes, la Toyota Corolla et la Volkswagen Golf jouent un rôle majeur. Si la Corolla est connue pour sa fiabilité et son économie, la Golf séduit par ses performances et sa sportivité. Mais qui l'emporte vraiment dans cette confrontation ?

PERFORMANCES : UN GOÛT POUR LA CONDUITE SPORTIVE CHEZ GOLF

La Volkswagen Golf affiche des ambitions nettement plus sportives que la Toyota Corolla, grâce à ses motorisations turbo. La version GTI, par exemple, propose un 2.0 litres délivrant environ 241 chevaux, pour une conduite vive et dynamique. La récente Golf R 2025 pousse encore plus loin avec 328 chevaux, atteignant le 0 à 100 km/h en seulement 4,5 secondes. La Corolla, notamment dans sa version GR, propose un rendement plus modeste : 300 chevaux et une accélération mesurée à 5,9 secondes, mais avec un tempérament plus doux et une meilleure maîtrise de la consommation.

CONSOMMATION ET ÉCOLOGIE : LA COROLLE EN TÊTE

Sur les questions de consommation, la Corolla se distingue nettement grâce à ses motorisations hybrides. Elle affiche des chiffres impressionnantes, zévant les 4 à 5 litres aux 100 km, bien loin des 5,8 à 9,9 litres pour la Golf selon les versions. Ce choix de motorisation fait de la Corolla une voiture plus adaptée aux conducteurs soucieux de réduire leur impact environnemental tout en maîtrisant leur budget.

carburant.

CONFORT ET TECHNOLOGIE : DEUX PARTIS PRIS

L'intérieur de la Corolla fait le choix du confort et de la simplicité moderne avec une habitabilité soignée et une technologie intuitive. La Golf, pour sa part, propose un habitacle légèrement plus sophistiqué avec des finitions plus sportives et un ressenti qualitatif plus haut de gamme, renforçant son image de compact premium.

FIABILITÉ ET COÛT À LONG TERME

La réputation de la Corolla en matière de fiabilité et de faible coût d'entretien est bien établie, faisant d'elle un choix rassurant pour les acheteurs pragmatiques. La Golf possède également une bonne qualité de fabrication, mais son entretien et ses réparations peuvent rapidement devenir coûteux, surtout sur les modèles les plus puissants.

VERDICT : UNE QUESTION DE PRIORITÉS

Le choix entre Toyota Corolla et Volkswagen Golf revient avant tout à une question de priorité. Si l'économie de carburant, la fiabilité et un confort discret primairement, la Corolla s'impose sans hésitation. En revanche, pour ceux qui recherchent la sportivité, le plaisir de conduite et les finitions soignées, la Golf reste un choix de référence. Deux philosophies qui se

rencontrent sur un marché où chaque kilomètre compte.

DYNAMIQUE DE CONDUITE ET CONFORT :

- La Golf est saluée pour sa maniabilité précise, son châssis agile et sa dynamique de conduite sportive, ce qui en fait une favorite pour les conducteurs qui aiment la conduite dynamique.
- La Corolla est reconnue pour sa conduite confortable, son intérieur raffiné et son expérience de conduite calme, mettant l'accent sur l'aspect pratique et la facilité d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES ET INTÉRIEUR :

- Les derniers modèles des deux voitures offrent des systèmes d'infodivertissement modernes avec Apple CarPlay et Android Auto.
- La Corolla présente souvent les avantages d'un groupe

motopropulseur hybride et un style intérieur plus décontracté, tandis que la Golf a tendance à offrir une sensation intérieure légèrement plus haut de gamme ou sportive.

- Les prix ont tendance à être comparables pour les versions d'entrée de gamme et de milieu de gamme (par exemple, environ 24 000 à 30 000 dollars ou similaires en euros), la Golf étant parfois légèrement plus chère.

FIABILITÉ ET PRATICITÉ :

- La Toyota Corolla est souvent louée pour sa grande fiabilité et ses coûts d'entretien réduits.
- La Volkswagen Golf peut offrir plus d'excitation, mais elle n'atteint peut-être pas la fiabilité à long terme de la Corolla, même si elle dispose de matériaux intérieurs de meilleure qualité dans de nombreux cas.

TABLEAU RÉCAPITULATIF :

Aspect	Toyota Corolla	Volkswagen Golf
Puissance du moteur	~139-140 ch (hybride disponible)	147-241 ch (options turbocompressées)
Performance	Doux, efficace, moins sportif	Sportif, engageant, accélération plus vive
Consommation de carburant	Options hybrides supérieures ~4,0-5,2 L/100 km	Consommation plus élevée, ~5,8-9,9 L/100 km
Maintenance	Conduite confortable et calme	Châssis précis, agile et sportif
Intérieur et technologie	Infodivertissement pratique et moderne	Un peu plus haut de gamme, technologie moderne
Gamme de prix	24 000 \$ à 30 000 \$ (versions d'entrée de gamme à intermédiaires)	24 000 \$ à 30 000 \$ (selon la finition)
Fiabilité	Haute fiabilité, faible entretien	Bonne qualité, moins fiable à long terme





The image shows the front cover of a magazine titled 'ALGER 16'. The main title is at the top in large, bold letters. Below it, there's a subtitle 'AU COEUR DE LA GRANDE MÉTROPOLE'. The central feature is a large photo of President Tebboune. To the left, there's a snippet about 'ZELF DISPARU ET A PARTIR DU REFERENDUM' with a small photo of a person. To the right, there are two more snippets: one about 'LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME' with a photo of a group of people, and another about 'BOUCHEUR ALGERIEN' with a photo of a man. At the bottom, there's a large headline 'UN JEUNE DE L'ASSOCIATION L'EXPÉRIENCE ALGERIENNE FAIT FIGURE DE RÉFÉRENCE'. Below that, there's a quote from 'RENONCER À LA PERIODISME DU PRESIDENT TEBBOUNE, RISQUE MORTEL' followed by a smaller text 'L'EST-TOUS SA VOIE POUR UNE PERTINENCE, MAIS UN EXERCICE D'INVENTEUR...' and a large red banner across the bottom right reading 'LES MESSAGES FORTS À RETENIR'. At the very bottom, there's a small photo of a person and the text 'ALGERIA ZIMBAWES'.

ALGER16,

le quotidien du Grand Public

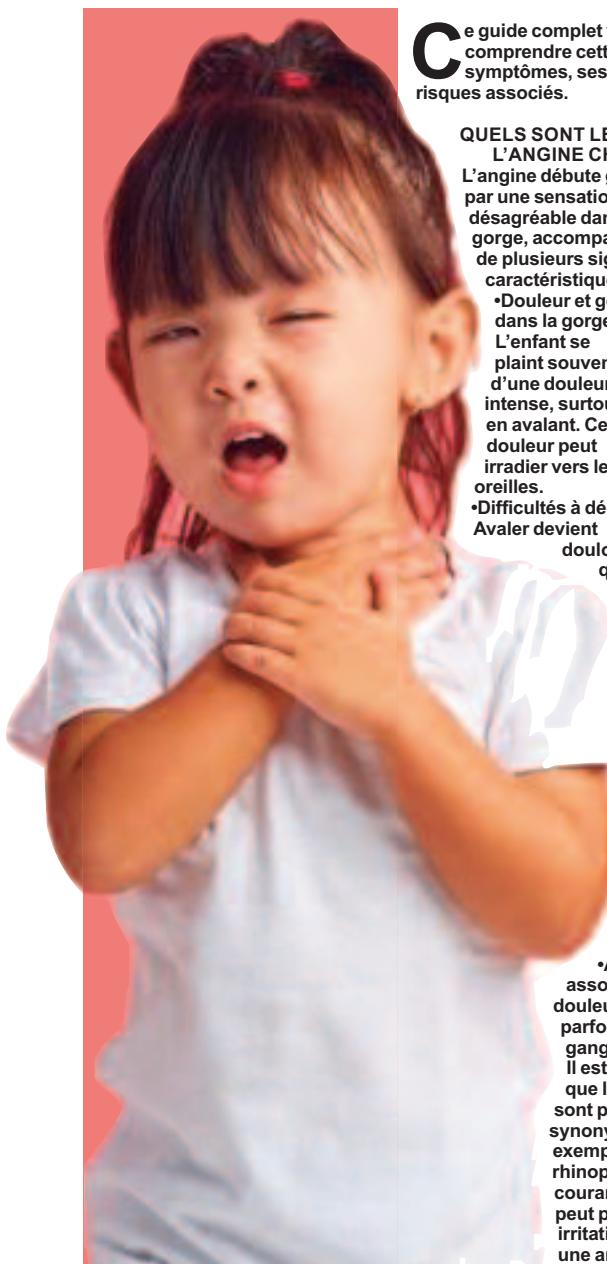


TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

L'ANGINE CHEZ L'ENFANT

COMPRENDRE, RECONNAÎTRE ET PRÉVENIR

L'ANGINE EST UNE INFLAMMATION AIGUË DES AMYGDALES QUI TOUCHE FRÉQUEMMENT LES ENFANTS À PARTIR DE DEUX ANS.



Ce guide complet vous aidera à mieux comprendre cette maladie, ses symptômes, ses causes, ainsi que les risques associés.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'ANGINE CHEZ L'ENFANT ?

L'angine débute généralement par une sensation désagréable dans la gorge, accompagnée de plusieurs signes caractéristiques :

- Douleur et gêne dans la gorge : L'enfant se plaint souvent d'une douleur intense, surtout en avalant. Cette douleur peut irradier vers les oreilles.

• Difficultés à déglutir : Avaler devient douloureux, ce qui explique pourquoi

l'enfant refuse souvent de manger ou boire.

• Fièvre élevée : La température peut rapidement monter entre 39°C et 40°C,

accompagnée de frissons fréquents.

• Malaise général :

L'enfant peut se montrer très fatigué et irritable, avec une absence d'appétit significative.

• Autres symptômes associés : Maux de tête, douleurs abdominales, parfois un gonflement des ganglions cervicaux.

Il est important de noter que les maux de gorge ne sont pas toujours synonymes d'angine. Par exemple, une rhinopharyngite, très courante chez les enfants, peut provoquer une irritation similaire sans être une angine.



Quelles sont les causes de l'angine chez l'enfant ?

L'angine est principalement une infection d'origine infectieuse qui peut être virale ou bactérienne.

• Origine virale : Dans la majorité des cas, surtout chez les enfants de moins de 2 ans et demi, les angines sont provoquées par des virus. Ces formes virales sont souvent bénignes et peuvent se résoudre spontanément.

• Origine bactérienne : Chez les enfants plus âgés, environ un enfant sur cinq présente une angine due à une bactérie, principalement un streptocoque hémolytique du groupe A. Cette bactérie peut parfois être plus agressive et entraîner des complications si elle n'est pas traitée correctement.

La distinction entre angine virale et bactérienne n'est pas toujours évidente à l'œil nu, et seul un examen médical et parfois un test rapide peuvent clarifier la cause.

QUELLES SONT LES COMPLICATIONS POSSIBLES DE L'ANGINE CHEZ L'ENFANT ?

La plupart des angines guérissent sans problème, mais lorsqu'elles sont d'origine bactérienne, leur évolution peut donner lieu à des complications graves :

• Abcès péri-amygdalien : accumulation locale de pus autour des amygdales, provoquant douleur intense, déglutition très difficile et parfois une obstruction partielle des voies respiratoires.

• Complications à distance : le streptocoque hémolytique peut provoquer, si non traité, des maladies plus graves telles que :

• Des maladies cardiaques (rhumatisme articulaire aigu)

• Des troubles rénaux (glomérolonéphrite)

• Des troubles rhumatismaux divers

Grâce à l'introduction des antibiotiques et à un diagnostic précoce, ces complications sont désormais rares, mais elles justifient une prise en charge adaptée si l'angine bactérienne est confirmée.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

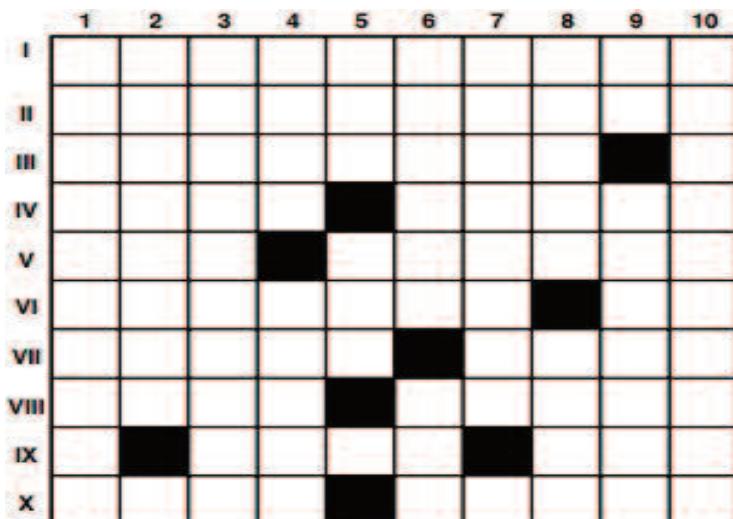
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1308



HORIZONTALEMENT

- I. Occupation sous l'Occupation. II. Presque fermé.
 III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gateau.
 V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques.
 VI. Protégée. Lettre recommandée. VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée. VIII. Champ de bataille. Descente de bourses. IX. Eliminal. Tube un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

VERTICALEMENT

1. Opinion sur rue. 2. Pisse en lit. 3. Angoissante.
 4. Fleur. Paresseux. 5. Bête. En Ré. 6. Epuisante.
 Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro. 7. Il s'envole en l'air. 8. C'est non. Corriges. 9. Chrome.
 Sardinielle. 10. Galerie

SOLUTION N°1307

I	S	O	L	A	N	A	C	E	E	S
II	C	R	U	D	I	T	E	S	T	
III	O	T	E	R	A		A	T	E	R
IV	R	I	E	O	S	A	N	A		
V	S	E	N	S	U	E	L	S	M	
VI	O	S	S	L	N	E	S	O		
VII	N		C	E	I	N	T	E	I	
VIII	E	P	A	R	S	E	S	S	O	N
IX	R	E	R		U		I	V	E	
X	E	R	Y	T	H	R	I	N	E	S

CHOISIS LE BON CHEMIN

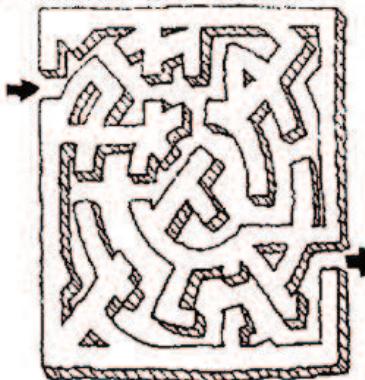


PHOTO DU JOUR



Visser pour décorer !

SOLUTION N°1307

8	9	1	3	4	6	2	5	7
5	3	4	8	7	2	1	6	9
6	2	7	1	5	9	4	3	8
1	8	2	5	3	7	6	9	4
7	6	5	9	2	4	3	8	1
3	4	9	6	1	8	7	2	5
2	5	6	4	8	1	9	7	3
9	1	3	7	6	5	8	4	2
4	7	8	2	9	3	5	1	6

MOTS MÊLÉS

E	E	V	I	S	I	M	D	N	O	F	O	R	P
V	S	S	P	E	V	O	Y	A	G	E	S	U	A
N	I	S	B	E	R	E	V	T	U	E	X		
O	O	R	A	C	J	I	N	F	I	C	N	R	D
I	N	D	G	O	G	O	U	P	A	H	I	U	T
S	E	E	U	U	U	R	U	D	B	A	N	A	E
A	G	C	E	T	L	L	U	R	E	T	M	N	G
C	A	R	T	E	E	P	E	N	S	I	O	N	D
C	R	E	T	R	U	E	H	C	O	A	I	D	E
O	O	T	E	V	I	V	A	C	E	C	L	R	E

BAGUETTE
BANANE
BRIDE
BUDGET
COEUR
COSTAUD
DECRET
DESIR
DOMAINE
ECOUTER

GENOISE
GENOU
HEURTER
JOURNAL
MARCHAND
MISSIVE
NAVIGUER
NOCIF
OCCASION
ORAGE

PAUSE
PENSION
PROFOND
SAOUL
SEDUIRE
STIPULER
VERTUEUX
VIRGULE
VIVACE
VOYAGE

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°294

Le mot-mystère est : **fragile**

COUPE ARABE FIFA 2025



TOUT POUR UNE QUALIF' AU CARRÉ D'AS

LA CHRONIQUE DU MONDIAL ARABE

L'Allemagne va-t-elle gagner la Coupe arabe ?

LE PROGRAMME

Aujourd'hui**15h30**

Maroc - Syrie

A 18h30

Palestine - Arabie saoudite

Demain**15h30**

Jordanie - Iraq

A 18h30

Algérie - Emirats AU

A une certaine époque, on disait du foot que c'était un sport qui se joue à onze contre onze, et à la fin, c'est l'Allemagne qui gagne. C'était bien à une époque. Alors que les Allemands enregistraient, en demi-finale du Mondial 2014, le plus fou des scores de l'histoire du football (7 - 1) contre le Brésil qui organisait le tournoi chez lui. Mais cet aphorisme, qui laissait entendre que c'est le meilleur des meilleurs qui gagne, ne tient plus. Du moins pas

toujours. De nos jours, la discipline a évolué, partout. L'incertitude domine désormais plus que l'Allemagne dans le sport Roi. La phase des groupes du Mondial arabe, bouclée, avant-hier, a fourni des arguments, à la pelle, sur l'imprévisibilité qui entoure chaque confrontation. Le Qatar et la Tunisie ont été les premières « victimes » à le vérifier à leurs dépens. La broyeuse incertitude a fini par éjecter aussi l'Egypte et le Soudan. Tous les qualifiés en quarts de finale ne sont pas forcément les meilleurs. Mais ils ont bien été les meilleurs de la phase des

groupes. La Jordanie, l'Algérie, le Maroc, l'Iraq, l'Arabie saoudite, la Palestine, la Syrie et les Emirats arabes unis sont les heureux accrédités. Huit nations appelées donc à « refaire leurs jeux », comme autour d'une roulette au casino. En attendant le verdict du croupier, à retenir que la Jordanie n'a pas encore perdu, que l'Algérie n'est pas encore certaine de garder son trophée, mais que l'Allemagne est déjà sûre de ne pas le gagner.

Par Djaffar Chilab

**COUPE ARABE FIFA 2025/QUARTS DE FINALE
PALESTINE - ARABIE SAOUDITE (AUJOURD'HUI À 18H30)**

LES "LIONS DE CANAAN" FONT FACE AU DÉFI SAOUDIEN

Le parcours historique

de la Palestine dans la Coupe arabe Fifa 2025 atteindra son apogée cet après-midi, lors d'un quart de finale très attendu face à l'Arabie saoudite. La surprise du tournoi, qui a déjoué tous les pronostics pour finir en tête de son groupe, affronte les Faucons verts, favoris, dans une rencontre à élimination directe qui s'annonce électrique.

Le coup d'envoi sera donné à 18h30 dans l'enceinte majestueuse du stade de Lusail de Doha, qui a accueilli la finale de la dernière Coupe du monde.

UN PARCOURS HISTORIQUE POUR LA PALESTINE

Les "Lions de Canaan" sont la sensation de cette édition qatari. Après avoir remporté leur barrage qualificatif aux tirs au but contre la Libye, ils ont créé la surprise en terminant en tête du Groupe A, devant le pays hôte, le Qatar, et la Tunisie, finaliste de la précédente édition. Forts d'une victoire arrachée à la 95e minute face au Qatar (1-0) et d'un match nul contre la Tunisie (2-2), les joueurs palestiniens affichent une détermination sans faille et "révent encore plus grand", selon leurs



déclarations après la qualification. Les Palestiniens ont fait preuve d'une résilience et d'un esprit combatif remarquables. Leur gardien de but, Rami Hamadéh, véritable héros lors de la qualification aux tirs au but contre la Libye, a été un rempart essentiel durant la phase de groupes. Son leadership et ses arrêts décisifs, notamment pour maintenir le score vierge face à la Syrie, ont permis à son équipe de croire en ses chances. Hamed Hamdan et Zaid Qunbar, le duo étincelant lors du match nul 2-2 face à la Tunisie – Hamdan réduisant l'écart d'une volée puissante et Qunbar égalisant en fin de match, élurent

homme du match pour l'occasion – montreront une fois de plus leur importance dans les moments clés. Bien qu'il n'ait pas marqué en phase de groupes, le meilleur buteur de l'histoire de la sélection palestinienne, Oday Dabbagh, reste un danger constant grâce à sa puissance, sa vitesse et son expérience européenne.

L'ARABIE SAOUDITE, UN FAVORI PRUDENT

De leur côté, les Faucons verts ont assuré leur deuxième place dans le Groupe B, derrière le Maroc. Avec deux victoires (2-1 contre Oman et 3-

1 contre les Comores) pour une défaite (1-0 contre le Maroc), l'Arabie saoudite a montré un visage solide mais perfectible. Habituelle aux joutes internationales, l'équipe part avec l'avantage psychologique de l'expérience et un historique favorable face à la Palestine : cinq victoires et quatre nuls en neuf confrontations. L'Arabie saoudite a pu compter sur des individualités de talent pour assurer sa qualification. Auteur d'un doublé décisif contre les Comores, Mohamed Kanno a démontré sa capacité à se projeter vers l'avant malgré son rôle de milieu relayeur. Son calme et sa qualité de distribution seront cruciaux. De son côté, Salem Al-Dawsari, capitaine et star incontestée de l'équipe, a brillé par son leadership et son efficacité, étant impliqué dans tous les buts saoudiens face aux Comores avec un but et deux passes décisives. Il représente l'homme à surveiller pour la défense palestinienne.

Si l'Arabie saoudite fait figure de favorite sur le papier, la dynamique positive et l'état d'esprit conquérant de la Palestine pourraient renverser la tendance. Le sélectionneur saoudien, Hervé Renard, devra se méfier d'une équipe palestinienne capable de résister à la pression et de se transcender dans les moments clés. La rencontre promet d'être un duel tactique intense, où l'enjeu principal sera la qualification pour les demi-finales de cette compétition régionale.

Omar Lazela

COUPE D'ALGÉRIE (16^{es} DE FINALE)

MCA - USM Khencela et USMH - JSK, les deux affiches de ce tour



Le championnat national laisse pour le deuxième week-end de suite place à la Coupe d'Algérie, avec la programmation des 16es de finale dès aujourd'hui jeudi. Les rencontres se prolongeront jusqu'à lundi prochain, avec WB Aïn Benian – CRB, fixée pour cette ultime journée en soirée, au stade du 5-Juillet. A noter que deux duels sortent du lot de ce tour, à savoir MCA – USMK, entre pensionnaires de Ligue 1, et USMH – JSK, un remake de la saison

dernière. Pour commencer, sept premières rencontres sont au menu du jour. A part le Paradou AC qui jouera l'US Faubourg de Constantine au stade Benhadid de Kouba, et le CS Constantine qui recevra le CR Témouchent, tous les autres matchs de ce premier acte opposeront exclusivement des formations de divisions inférieures. A retenir toutefois cette opposition qui réunira le CA Batna et l'E Koléa, deux formations qui jouent le haut du tableau en Ligue 2 amateur, chacune dans son groupe. Demain vendredi, trois autres matchs sont au programme avec en vedette cette grande explication attendue entre l'USM El Harrach et la JS Kabylie, au stade Nelson-Mandela. Un grand remake de la précédente édition à quitter ou double. Doit-on rappeler, en effet, que lors de la dernière édition, la JSK s'est fait éliminer (0-1) par cette même USMH, au stade Hocine-Aït-Ahmed. Les Canaris, qui restent sur une amère défaite concédée en championnat lundi dernier face à l'USMA, sont plus que jamais condamnés à bien réagir dans cette autre compétition pour espérer atténuer quelque peu la déception de ses inconditionnels. Mais l'USMH ne se laissera pas faire certainement. Ce qui présage un grand match qui ne manquera pas d'intensité. Les quatre autres rencontres de ce tour, fixées pour après-demain, seront dominées par le duel entre deux clubs de Ligue 1, à savoir le MCA et l'USM Khencela. Mais le Mouloudia ne devrait pas avoir de grands

problèmes pour passer ce cap devant ses supporters, même si l'USM Khencela est loin d'être cet adversaire à snobber. Le détenteur du trophée, l'USM Alger, recevra pour sa part le MO Constantine, dimanche au stade du 5-Juillet, dans un match qui paraît à sa portée. Cela devrait être aussi le cas pour le CR Belouizdad qui jouera un modeste adversaire de division inférieure, le WB Aïn Benian, sur la même pelouse le lendemain lundi.

D. C.

PROGRAMME Aujourd'hui

Paradou AC - US Faubourg (14H)
MB Barika - MC Saida (14H)
JSM Béjaïa - WA Boufarik (14H)
A Bou Saâda - NA Hussein Dey (14H)
JB Aïn Kercha - ASM Oran (14H)
CA Batna - E Koléa (14H)
CS Constantine - CR Témouchent (17H)

Vendredi

FCB Frenda - ASO Chlef (14H30)
US Bechar Djedid - ES Sétif (14H30)
USM El Harrach - JS Kabylie (18H30)

Samedi

MC Alger - USM Khencela (17H)
ES Ben Aknoun - ESF Bir El Ater (14H)
JS Saoura - AS Khroub (15H)
RC Arbaâ - ES Mostaganem (14H)

Dimanche

USM Alger - MO Constantine (19H)

Lundi

WB Aïn Benian - CR Belouizdad (19H)

COUPE ARABE FIFA 2025
ALGÉRIE - EMIRATS ARABES UNIS (DEMAIN À 18H30)

LES VERTS DANS LA DERNIÈRE LIGNE DROITE



Les choses sérieuses commencent, à Doha, pour la sélection nationale des A' de Madjid Bougherra. Les Verts affronteront, demain vendredi au stade Al-Bayt, les Emirats arabes unis, pour le compte des quarts de finale de la Coupe arabe Fifa 2025 qui abrite la capitale qatarie.

La phase des groupes de la Coupe arabe 2025, qui s'est achevée avant-hier mardi, a désormais complété un tableau des quarts de finale très attractif. Huit sélections, donc, entre grands noms du football arabe et outsiders valeureux, s'appretent à entamer des matches cruciaux, dès cet après-midi, pour une place en demi-finale. Même si certains cadors ont été éjectés après un premier tour

imprévisible, les favoris sont bien là, à savoir le tenant du titre, l'Algérie, la Jordanie, auteur du meilleur parcours de la phase des groupes, l'Arabie saoudite ou encore le Maroc qui font partie des nations



régulièrement attendues en phase finale. Et puis ces outsiders à l'affût, à l'image de la Syrie, la Palestine, l'Irak ou les Émirats arabes unis qui aspirent à bousculer davantage la hiérarchie, après avoir réussi à surclasser la Tunisie, le Qatar, le Soudan et l'Egypte, grands malheureux éliminés du premier tour de la compétition. Dans le planning des quarts, l'Algérie qui a fini première de son groupe avec 7 points, au terme de sa dernière victoire (2-0) contre l'Irak, a hérité des Émirats arabes unis, seconds du classement final du Groupe C, avec 4 points. Le match se jouera demain vendredi au stade Al-Bayt à partir de 18h30 (heure algérienne), alors que l'Irak qui a fini 2e du groupe D jouera, le même jour, la Jordanie, 1er du Groupe C avec 3 victoires en 3 matchs joués, au stade de la Cité de l'éducation à partir de 15h30. Le match est loin d'être gagné d'avance pour les Algériens, mais il reste que'ils partent favoris dans les pronostics, devant les Emiratis, les qualifiés les moins performants à ce second tour en tant que 2es du Groupe C, avec seulement 4 points.

BOUGHERRA ET SES PROTÉGÉS UNANIMES À DIRE LEUR DÉTERMINATION À VAINCRE

Durant leur parcours en phase des groupes, les Verts n'ont concédé qu'un match nul vierge (0-0) d'entrée face au Soudan, mais sinon que des victoires imposantes (5-1) contre Bahreïn et (2-0) contre la redoutable sélection iraquienne. Les

Emirats ont entamé la compétition par une défaite contre la Jordanie, puis un petit nul (1-1) contre l'Egypte, avant de vaincre enfin le Koweït (3-1). Cela dit, peu importe l'adversaire, l'Algérie se veut bien prête pour entamer cette ligne droite vers la finale.

«Nous sommes heureux de cette victoire qui nous met en quarts de finale. On va jouer les Emirats, on prendra le match très au sérieux. Maintenant, c'est des duels à élimination directe. On tâchera donc de jouer chaque match comme une finale, et notre ambition sera de gagner à chaque fois», dira le capitaine Brahimi, maître à jouer de la sélection algérienne, au coup de sifflet final de la dernière rencontre remportée contre l'Irak avant-hier. Le coach Bougherra, l'arrière latéral Halaimia, comme le go leader Berkane ont d'ailleurs tous abondé dans le même sens, d'une seule voix : «On prendra les matchs un à un, à commencer par celui de ce vendredi, et inch'Allah, on fera tout pour aller jusqu'au bout et donner de la joie au peuple algérien.» A signaler que dans les deux autres quarts de finale prévus aujourd'hui jeudi, la Palestine tentera de défier l'Arabie saoudite à 18h30, au Lusail stadium, et la Syrie ouvrira le bal de ce second tour à l'élimination directe contre le Maroc dès 15h30, au Khalifa international stadium. A rappeler que le vainqueur de ce dernier quart jouera en demi-finale contre le vainqueur d'Algérie - Emirats arabes unis, et le qualifié de Palestine - Arabie saoudite affrontera celui d'Iraq - Jordanie.

Djaffar C.

23^e SESSION DE LA HAUTE-COMMISSION MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE

VERS UN TANDEM PLUS SOUDÉ

Les ministres algériens de l'Industrie, Yahia Bachir, et des Finances, Abdelkrim Bouzred, se sont rendus hier à Tunis pour participer aux travaux de la 23^e session de la Haute-Commission mixte algéro-tunisienne. La rencontre, qui se tiendra jusqu'à demain, est co-présidée par le Premier ministre algérien Sifi Ghrib et la cheffe du gouvernement tunisien Sarra Zaâfrani, a précisé un communiqué.

Cette session constitue une étape stratégique pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Elle permettra d'examiner des dossiers majeurs visant à promouvoir les partenariats bilatéraux, soutenir l'investissement et lever les obstacles entravant le développement des échanges commerciaux et industriels entre l'Algérie et la Tunisie. En



parallèle, un forum économique réunira des représentants du monde des affaires des deux pays dans le but de créer de nouveaux espaces de coopération et de lancer des projets conjoints à forte valeur ajoutée, en particulier dans les secteurs industriels prioritaires. Plusieurs entreprises algériennes et tunisiennes issues de domaines clés, tels que l'énergie, l'investissement, le tourisme, les start-up, les transports

et les travaux publics, prendront part à cet événement, symbolisant la vitalité et la complémentarité économique des deux pays. La préparation de cette session a été précédée par une réunion de la commission préparatoire des experts, qui s'est conclue hier. Les travaux portent sur les dossiers prioritaires et la préparation des projets d'accords devant couronner cette 23^e session dans le but

d'enrichir le cadre juridique de la coopération bilatérale et de renforcer les liens économiques entre Alger et Tunis. Cette session et le forum économique affirment une volonté commune de hisser la coopération bilatérale à de nouveaux standards, en répondant aux aspirations des peuples algérien et tunisien et en consolidant une vision partagée axée sur le développement et le partenariat durable. Les ministres algériens ont été accueillis par la ministre tunisienne de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, Fatma Thabet, en présence de cadres ministériels et de membres du corps diplomatique, témoignant de l'importance accordée à ce rendez-vous institutionnel et économique. À travers le forum et les accords préparatoires, Alger et Tunis cherchent à créer des synergies durables, stimuler l'investissement et consolider un partenariat stratégique au service du développement régional et du bien-être de leurs peuples.

G. Salah Eddine

VISITE D'AHMED ATTAF EN GRÈCE

ALGER ET ATHÈNES RENFORCENT LEUR CONVERGENCE DIPLOMATIQUE

La visite officielle du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, en Grèce, a débuté mardi dernier par une rencontre de haut niveau avec le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis. Une étape inaugurale qui a immédiatement donné le ton : celui d'un rapprochement politique assumé et d'une coopération bilatérale appelée à s'accélérer. Selon les informations communiquées par le ministère des Affaires étrangères, le chef de la diplomatie algérienne a transmis au Premier ministre grec les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que celles du Premier ministre Saïf Ghrib, signal fort de la continuité politique dans la relation entre les deux capitales.

La rencontre a été l'occasion pour les deux responsables de réaffirmer une volonté commune : consolider les relations d'amitié et de partenariat entre Alger et Athènes, et élargir la coopération dans des secteurs jugés stratégiques par les deux



États. Les discussions ont notamment mis en avant la nécessité d'activer davantage de projets bilatéraux dans un contexte régional marqué par des tensions géopolitiques accrues. Les deux parties ont également salué la qualité du travail conjoint mené au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, où l'Algérie et la Grèce

siègent actuellement. Les convergences observées sur les grands dossiers internationaux, en particulier ceux liés à la Méditerranée, confirment une proximité diplomatique désormais assumée. Rappelons que le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi dernier à Athènes, pour une visite officielle en Grèce, indique un communiqué du ministère. À travers cet échange, Alger et Athènes entendent visiblement inscrire leurs relations dans une dynamique plus ambitieuse, fondée sur la coordination politique, la stabilité régionale et une coopération économique appelée à évoluer. Cette étape inaugure laisse présager une visite marquée par la recherche de nouvelles synergies dans un espace méditerranéen où les défis sécuritaires, énergétiques et stratégiques se multiplient.

G.S.E.

ANP

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 26 QX DE KIF TRAITÉ EN UNE SEMAINE



Des tentatives d'introduction de plus de vingt-six (26) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, tandis que 19 kilogrammes de cocaïne ont été saisis lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 3 au 9 décembre en cours, a indiqué mercredi dernier un bilan opérationnel de l'ANP.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 3 au 9 décembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité, reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée

le Maroc, tandis que 19 kilogrammes de cocaïne et 455.658 comprimés psychotropes ont été saisis », ajoute la même source.

« À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Illizi et Djebel, des détachements de l'ANP ont arrêté 276 individus et saisi 28 véhicules, 299 groupes électrogènes, 221 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. »

De même, « 15 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 5 fusils de chasse, 6.570 litres de carburant, ainsi que 7,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation ont été saisis lors d'opérations distinctes », selon le bilan.

Par ailleurs, « les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 392 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 351 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan opérationnel de l'ANP.